

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2005-07

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Sandrine BARRALIS - Christian DI
MARTINO - Fabienne GALLI - Eliane CALDEI-VIDAL - Michel CORSINI -
Béatrice ROZIER - Fabrice FONTAINE - Karine FAGES-Philippe ALLEGRINI -
Jean-Marc BLANIC

**Objet : Désignation de
Délégués Titulaires et
Suppléants Syndicat
intercommunal à Vocations
Multiples SIVOM**

Absents excusés : Edith LONCHAMPT – Chantal BARBIER – Patrice
MARTIN

Secrétaire : Fabienne GALLI

Assesseurs : Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 13 octobre 1971 la Commune de CANTARON
a adhéré au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de NICE – SAINT ANDRE DE LA ROCHE – TOURETTE
LEVENS - CANTARON pour la promotion du Quartier de l'ABADIE.
Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de DEUX délégués titulaires et DEUX délégués
suppléants au dit Syndicat.

Sont Candidats :
Délégués Titulaires : Gérard BRANDA – Sandrine BARRALIS
Délégués Suppléants : Fabrice FONTAINE – Jean-Marc BLANIC

Délégués titulaires :

Monsieur Gérard BRANDA, demeurant 63 Impasse des Farigoules à CANTARON, est désigné par 15 voix POUR, 00
CONTRE et 00 ABSTENTION, Délégué Titulaire,
Madame Sandrine BARRALIS, demeurant 111 chemin du Baoussé à CANTARON est désignée par 15 voix POUR,
00 CONTRE et 00 ABSTENTION, Déléguée Titulaire,

Délégués Suppléants :

Monsieur Fabrice FONTAINE, demeurant 263 Route de la Lauvette à CANTARON, est désigné par 15 voix POUR, 00
CONTRE et 00 ABSTENTION, Délégué Suppléant,
Monsieur Jean-Marc BLANIC, demeurant 96 Chemin des Farigoules à CANTARON, est désigné par 15 voix POUR,
00 CONTRE et 00 ABSTENTION, Délégué Suppléant,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 28/05/2020 Gérard BRANDA
Qualité : Maire